

N°66



Parution trimestrielle • DÉCEMBRE 2013

le médaillé

de la jeunesse et des sports

Revue officielle de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports

Le Développement durable

Photo © OUIRS



Médaillés
Jeunesse et Sports



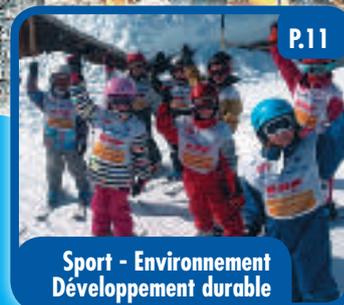
P.3

Développement durable



P.8

Les jeunes Cormorans
de Penmarch...



P.11

Sport - Environnement
Développement durable

Sous le haut patronage de M. le Président de la République et de la Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative. Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958. N° inscription préfecture de police 16270. Agrément jeunesse et éducation populaire en date du 23 juin 2006. N° agrément Sport n° 75.SVE04.19



Le Sport et le développement durable...

La notion de « **développement durable** » s'est développée, en France, dans les années 90. L'enjeu était, comme l'indiquait le rapport Brundtland « de réconcilier le développement économique et social avec la protection de l'environnement et la conservation des ressources, et à répondre aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures. »

Avec 16 millions de licenciés, 265 000 associations dont 175 000 affiliées à une fédération, 3 millions de bénévoles, 34 millions de pratiquants, 60 000 établissements d'activités physiques et sportives, le sport français représente un espace éducatif incomparable sur la base de la pratique des activités physiques, sportives et aussi de jeunesse. Il constitue un vecteur privilégié pour engager tous ces pratiquants dans une démarche environnementale et sociale cohérente, ambitieuse et de qualité.

Les pouvoirs publics ont parfaitement compris cela et le gouvernement a fait adopter le 27 juillet 2010 la Stratégie Nationale de Développement Durable (CNDD). A travers 9 défis, elle propose une architecture commune à tous les acteurs publics et privés pour les aider à structurer leurs projets de développement durable autour d'objectifs communs. Dans ce cadre le Ministère des Sports mène une action forte à travers le développement maîtrisé des sports de nature. Pour sa part, le CNOSF a publié en 2003 l'Agenda 21 du Sport Français et, en 2008, la Charte du Sport Français pour le développement durable.

C'est parce qu'il porte des valeurs exemplaires, c'est parce qu'il a le pouvoir de fédérer et de mobiliser, c'est parce que, depuis toujours, il est dans sa nature d'aller plus loin, que le sport joue un rôle primordial dans l'effort national vers l'excellence en matière de responsabilité sociale et environnementale.

C'est pour participer à cet effort que notre Fédération a décidé de consacrer le présent numéro au thème « Sport et Développement Durable. » Nous espérons que les articles qui vous sont présentés vous permettront de parfaire vos connaissances en ce domaine et de contribuer à votre tour au développement du développement durable dans vos activités respectives.

Bonnes et heureuses Fêtes de fin d'année et Bonne Année 2014

Au terme de cette année 2013, agitée, génératrice de morosité, peu encourageante pour l'avenir, je vous dis à tous, mes chers amis médaillés, faisons une pause salvatrice, gardons et transmettons la confiance. Je vous souhaite donc de partager en famille de vrais moments de fête, d'affection et de tendresse. Enfin, laissez venir avec sérénité et enthousiasme la nouvelle année. Que 2014 soit pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, une année d'espoir retrouvé, de confiance en soi et en l'avenir, de croissance durable et de réussite partagée.

Avec l'assurance de mon amitié.

Gérard DUROZOY
Président Fédéral

SOMMAIRE ...

	PAGES
↳ Édito, Sommaire	2
↳ Développement durable	3 - 6
↳ L'Agenda 21 du sport aveyronnais	7
↳ Label « Développement Durable, le sport s'engage »	7
↳ Les jeunes Cormorans de Penmarch	8 - 9
↳ Jeux	10
↳ Sport - Environnement Développement durable	11 - 13
↳ Vie des Comités	14 - 18
↳ Vie Fédérale	19



Directeur de publication

Gérard Durozoy gerard.durozoy@gmail.com

Directrice de rédaction

Micheline Saffre ffmjsnational@yahoo.fr

Comité de rédaction

Gérard Durozoy - Mireille Pichereau - Patricia Michalak
Louis Ours - Micheline Saffre

Impression

Imprimerie Wauquier
14, rue Georges Herrewyn
BP 27 - 78270 BONNIERES-SUR-SEINE
Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67
RC Versailles B 305 812 935

Création graphique et mise en page

Olivier Bellet

Parution trimestrielle

Abonnement annuel (4 n°) - Prix : 4,57 €

N° de CPPAP : 05 14 G 85137

N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2013

Tirage : 19 300 exemplaires

Développement durable

Dés l'apparition de l'homme sur la Terre
(3 millions d'années avant notre ère),
sa survie s'est faite au dépend des ressources naturelles.

Au départ et pendant longtemps, les prélèvements nécessaires à la vie des hommes n'ont pas affecté l'environnement naturel. Déjà, La domestication du feu entraîne des besoins en matières premières combustibles et le début des émissions de dioxyde de carbone.

Autres étapes, avec la révolution du Néolithique (1 million d'années avant notre ère), l'homme



devenant sédentaire et agriculteur, puis l'âge des métallurgistes, et l'exploitation des matières premières minérales et énergétiques qui en découlent, nous notons les premières grandes atteintes à l'équilibre naturel qui vont se poursuivre tout au long des siècles, exemple les grands défrichements du Moyen-Age en France.

Mais cette utilisation initiale des ressources naturelles, pendant très longtemps, n'a entraîné ni d'importantes menaces sur l'environnement, ni de modifications climatiques. Les dernières grandes glaciations du début de l'ère Quaternaire (1 million d'années avant notre ère) n'ont pas eu comme origine les actions industrielles et domestiques de l'homme sur la Terre. Il faut attendre le

XIX^{ème} siècle et le début de la Révolution industrielle pour voir apparaître les premières grandes évolutions de l'environnement

Le climat s'est réchauffé depuis 1900, et il est certain qu'il changera encore plus au cours du XXI^{ème} siècle. Le réchauffement planétaire en cours, dû en grande partie au renforcement anthropique de l'effet de serre, se poursuivra. Il va vraisemblablement s'accélérer pendant quelques décennies encore, même si une forte réduction des émissions de gaz à effet de serre, en particulier du gaz carbonique (dioxyde de carbone, CO₂) et du méthane (CH₄), devrait être réelle et rapide.

Ce changement climatique n'affecte pas toutes les régions du globe de la même manière. Le réchauffement touche davantage les continents que les océans, ou les latitudes moyennes (dont l'Europe) et l'Arctique que les tropiques.

Cependant, pour chaque région, à chaque saison, plus que l'augmentation de la température, ce sont les perturbations du cycle de l'eau et les modifications des risques d'événements météorologiques extrêmes qui sont le plus à craindre ; elles peuvent avoir des conséquences significatives pour la biosphère et pour les sociétés humaines.

En outre, la possibilité d'une mutation radicale et profonde du système climatique ne peut être totalement exclue.

Depuis le début de l'ère industrielle, les activités humaines transforment de plus en plus vite l'atmosphère du globe entier. Pour les décennies et les siècles à venir, le changement climatique pourrait se révéler catastrophique pour certains éléments de la biosphère, notamment ceux qui ont déjà eu du mal à s'adapter à la sortie du Pléistocène, il y a environ 10 000 ans.

Dans quelques dizaines de millénaires, les variations de l'orbite et de l'axe de rotation de la Terre auront vraisemblablement fait revenir les glaces sur une bonne partie de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Mais d'ici là, les générations des XXI^{ème} et XXII^{ème} siècles, au moins, auront à faire face à un changement climatique majeur dû en grande partie à nos activités humaines.

Selon le premier rapport du Club de Rome publié en 1972, la poursuite de la croissance économique entraînerait au cours du XXI^{ème} siècle et plus précisément vers l'an 2100 une chute brutale de la population à cause de la pollution, de l'appauvrissement des sols cultivables et de la raréfaction des ressources énergétiques.



En 1973, la crise pétrolière fait prendre conscience du problème de l'épuisement des ressources. De plus, la fin des années 1970 et le début des années 1980 sont marqués par plusieurs grandes catastrophes environnementales et industrielles (*Seveso, Olympic Bravery, Boehlen, Amoco Cadiz, Three Miles Island...*). Fortement médiatisés, ces événements marquent l'opinion publique. La relation entre environnement et développement s'installe alors progressivement dans les consciences.

En 1983, l'Organisation des Nations Unies met en place la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, composée de 23 personnes issues de 22 pays et sous la direction de Madame Gro Harlem Brundtland, ancienne Premier ministre de Norvège, afin de définir un programme de coopération internationale et pluridisciplinaire sur les problèmes environnementaux.

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations Unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Le Rapport Brundtland, officiellement intitulé *Notre avenir à tous (Our Common Future)*, est une publication rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies, utilisé comme base au Sommet de la Terre de 1992, le rapport a popularisé l'expression de « développement durable » et a notamment apporté la définition communément admise du concept.

Le rapport définit le concept ainsi :
« *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.* »
Depuis cette date, l'expression développement durable s'est répandue dans le monde entier.

Agendas 21 locaux

L'agenda 21 est un programme d'actions pour le XXI^{ème} siècle orienté vers le développement durable. Il a été adopté par les pays signataires de la **Déclaration de Rio de Janeiro** en juin 1992. Ses principales fonctions sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables, la protection de l'environnement.

En adoptant la Stratégie nationale de développement durable en 2003, la France a décidé de favoriser la mise en place de 500 agendas 21 locaux en 5 ans, notamment sur les territoires bénéficiant d'aides publiques comme les grands projets urbains, les parcs naturels régionaux, les groupements de communes, ainsi que les pays ou agglomérations dans le cadre de contrats territoriaux.

Afin de donner plus de visibilité aux démarches des collectivités, le Ministère de l'Écologie a fait parvenir aux préfets une circulaire en date du 13 juillet 2006 définissant un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et les agendas 21 locaux.

Ce cadre de référence vise cinq finalités :

1. La lutte contre le changement climatique,
2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
4. L'épanouissement de tous les êtres humains,
5. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable.

Cinquième rapport du GIEC du 27 septembre 2013 à Stockholm

Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) aggrave son diagnostic de 1997. Il présente l'état des connaissances scientifiques sur le réchauffement climatique : confirmation et renforcement des précédentes conclusions. L'élévation de la température terrestre relevée depuis le XX^{ème} siècle est bien le fait de l'accumulation des gaz à effet de serre d'origine humaine. Le réchauffement depuis 1880 est de 0,85°C et les trois dernières décennies sont les plus chaudes depuis 1 400 ans. Les modèles climatiques prévoient une augmentation des températures comprises entre 1,5 et 4,5°C.

Les neiges et les glaces se rétractent rapidement, la banquise arctique estivale a perdu plus de 10% de surface depuis 1997. Les experts n'excluent pas sa disparition au milieu du siècle. Les glaciers de montagne et la calotte de glace du Groenland connaissent le même phénomène et l'Antarctique est soumis à une accélération comparable. La perte

de glace des deux inlandsis y contribue fortement à faire monter le niveau des océans. Les dernières simulations donnent des valeurs inquiétantes : la mer pourrait être plus haute de 26 à 82 cm dans la période 2081 à 2100.

L'influence des activités humaines a contribué aux changements de fréquences et d'intensité des températures extrêmes, à l'accentuation des périodes sèches ou humides et des épisodes météorologiques tels que les tempêtes voire les cyclones.

Limiter ses déchets : les gestes utiles

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets qui se déroule du 16 au 24 novembre 2013, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) propose des conseils pratiques destinés à limiter les déchets à la maison, au bureau ou encore en faisant les courses.



Retrouvez dans les rubriques de l'espace « éco-citoyens » de son site (www.ademe.fr) tous les gestes utiles à une meilleure gestion des déchets :

- bien acheter et s'équiper (emprunter ou louer des produits neufs ou d'occasion, éviter les achats de produits à usage unique, préférer les sacs réutilisables...),
- mieux utiliser (choisir des piles rechargeables, limiter les impressions de papier, boire plutôt l'eau du robinet...),
- moins jeter (valoriser les déchets organiques par le compostage, donner une seconde vie à certains produits comme les vêtements, les livres, les appareils électriques...),
- trier (suivre les consignes de tri indiquées par la commune),

- stop au gaspillage alimentaire (être vigilant sur les offres promotionnelles, respecter au mieux la chaîne du froid en effectuant ses achats...).

Le site propose également des guides téléchargeables :

- « Les produits et déchets dangereux »,
- « Réduire ses déchets et bien les jeter »,
- « Faire son compost ».

Épilogue

Si tous les citoyens doivent se sentir concernés pour limiter les conséquences des altérations de l'environnement par des comportements nouveaux et responsables sans remettre en cause leur niveau de vie, les associations et particulièrement les groupements sportifs ou de jeunesse, par l'exemplarité de leur démarche, peuvent sensibiliser leurs adhérents à ces questions en changeant leurs habitudes au quotidien.

De nombreuses expériences existent déjà, encourageons-les, osons le changement de nos habitudes **"agissons local, en pensant global"**.

Ci-dessous un exemple d'initiative locale initiée par des étudiants de l'Institut des Risques Industriels et Assuranciers et Financiers (IRIAF) du pôle universitaire de Niort, qui avec la contribution du CDMJS des Deux-Sèvres et le soutien du CDOS 79, ont proposé pour les associations sportives et de jeunesse, un outil d'autodiagnostic de sa pratique en matière de développement durable « DIAGDD ».

Ce logiciel va vous permettre d'évaluer de façon simple, rapide et efficace le niveau de votre association par rapport aux principes du développement durable, afin de vous améliorer et de faire prendre conscience à vos adhérents de ces enjeux. En le réalisant à plusieurs périodes, vous pourrez partager les résultats avec vos licenciés, identifier vos forces et vos faiblesses et vous rendre compte de l'évolution de vos pratiques.

Première utilisation :

- Réalisation du questionnaire,
- Mesure de la performance et identification des points d'amélioration,
- Comparaison avec ses performances antérieures et les performances d'associations comparables,
- Elaboration d'un plan de développement durable,

- Mise en place d'actions d'amélioration,
- Amélioration continue en réalisant plusieurs diagnostics.

Présentation de l'association

- Identité de la structure, adresse, coordonnées,
- Nom du référent DiagDD, coordonnées,
- Description de l'activité de l'association,
- Nombre de bénévoles,
- Nombre de salariés,
- Nombre d'adhérents.

Le questionnaire

Il se compose de quatre groupes de questions portant sur :

- L'environnement (gestion des déchets, gestion de l'eau, énergie et consommation, pollution de l'air et gaz à effet de serre, pollution des sols, biodiversité et déplacements),
- Bonnes pratiques des affaires (enjeux sur les relations commerciales, coûts et investissements, contrôle et pérennité),
- Engagement sociétal (travail : conditions générales et ambiance, équité, emploi et formations, hygiène, sécurité et santé),
- Gouvernance, relations et conditions de travail (stratégie de la direction, organisation et responsabilité, participation et implication du personnel, communication, veille réglementaire, facteurs extérieurs).

Les résultats

Les réponses génèrent des scores qui indiquent sa performance par question ; une représentation en diagramme en étoile visualise les résultats.

Il est possible de mutualiser les résultats en allant sur le site :

<http://diagddassociations.pro-forums.fr>

Plan d'actions développement durable

Après avoir commenté les résultats, l'instance délibérative de l'association peut décider de donner des priorités.

Jacques Seguin

L'Agenda 21 du sport aveyronnais



Comme pour le reste de la société française, la prise en compte du Développement Durable a été reconnue comme une opportunité et non comme une contrainte pour le monde du sport.

Un Agenda 21 du sport français a été rédigé par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

C'est un programme en faveur du Développement Durable.

Le sport aveyronnais devait donc, lui aussi, se doter d'un Agenda 21 pour participer à cette dynamique.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de l'Aveyron, représentant de cet important acteur sociétal qu'est le mouvement sportif, s'était donné comme objectif de rédiger et mettre en place l'Agenda 21 du sport aveyronnais.

Il est le témoignage du rôle social, économique et éducatif que remplit l'ensemble du mouvement sportif aveyronnais. C'est aussi un programme qui nous engage pour l'avenir autour de nos valeurs : solidarité, partage, éducation, santé.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet du CDOS de l'Aveyron :

www.aveyron-cdos.fr

ou bien encore la page Facebook du CDOS :

<https://www.facebook.com/aveyron.cdos>

Label « Développement Durable, le sport s'engage »

Ce label a été créé par le CNOSF pour récompenser les manifestations intégrant les principes du Développement Durable, de leur mise en place jusqu'à leur évaluation. L'attribution de cette récompense est conditionnée sur l'application des huit principes de la Charte du Sport Français pour le Développement Durable.

Cette distinction permet donc de communiquer au grand public, aux partenaires et aux financeurs sur son engagement en faveur de ce concept.

Le 18 Avril dernier le premier label « Développement Durable, le sport s'engage » a été attribué au Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Aveyron (CDRP). Il récompense le CDRP pour sa manifestation « Un chemin, une école ». Cette action a eu pour objet d'associer les enfants d'une école primaire à un groupe d'enfants scolarisés au Centre Départemental des Déficients Sensoriels de l'Aveyron (CDDS) pour l'année scolaire 2012-2013. Le but de cette collaboration est l'appropriation par les enfants d'un chemin de randonnée partant de l'école de Conques.



Le CDRP s'engage à respecter des principes du Développement Durable tout le long de cette manifestation :

- Favoriser les échanges entre personnes handicapées et valides,
- Respecter l'environnement et la richesse naturelle,
- Valoriser le patrimoine culturel local,
- Promouvoir la randonnée pour tous.

Bravo au Comité Départemental de Randonnée Pédestre pour cette belle initiative qui illustre parfaitement le concept de Développement Durable.

Les Jeunes Cormorans de ...



Les Jeunes posent pour la photo souvenir avant de participer à la journée nettoyage des plages en compagnie de Quelly, la jument qui sera chargée de récolter les déchets dans sa charrette.

Est-ce que nous n'apprenons pas aux plus jeunes à montrer l'exemple et à les responsabiliser afin que, demain, ils fassent en sorte d'avoir également un respect pour leur planète ?

C'est ce qu'ont voulu donner comme message les dirigeants de l'école de foot des Cormorans de Penmarch.

Les jeunes de l'école de foot de 6 à 11 ans, ainsi que les plus grands, avaient décidé de prouver, qu'eux aussi, étaient impliqués à respecter leur environnement.

Premiers acteurs au cœur de l'action puisque leur deuxième terrain de jeu se trouve être, aussi, la plage. Prise de conscience pour ces jeunes car leur terrain de jeu ressemble bien souvent à une poubelle en plein air. C'est donc de la responsabilité de chacun que, tous, ont pris la décision qu'il y avait certainement quelque chose à faire. Une journée nettoyage de la plage fut donc décidée.



En route vers la plage toute proche.

... Penmarch montrent l'exemple



Quelly est prête pour sa journée de travail.

Dès 10 h du matin, l'impatience de cette trentaine de pousses étaient à son maximum. Tandis que la charrette était déjà prête avec la jument Quelly, les dernières consignes étaient rappelées, la distribution des sacs de différentes couleurs pour un tri sélectif et les gants indispensables. Les jeunes, accompagnés chacun par un adulte pouvaient se lancer dans cette aventure. Au total ce sont deux charrettes bien remplies qui ont fait l'objet de cette collecte.

Après cette prise de conscience du respect de l'environnement, les jeunes tout au long de l'année avaient déjà été mis en situation : apprentissage du respect de l'autre, du respect de l'arbitre, du matériel. C'est donc tout un travail de fond qui est fait par le club des Cormorans de Penmarch envers leur jeunesse ; que ce club en soit félicité. Nous sommes persuadés que parmi ces jeunes beaucoup auront pris conscience que les déchets ne se jettent pas n'importe où s'ils veulent trouver un environnement propre.

Micheline Saffre



Distribution des sacs poubelles pour le tri sélectif et des gants, indispensables éléments pour une journée fructueuse.

MOTS FLÈCHÉS

On ne le joue plus	But on se possession	Est présent	Sont dans	Réduire	Une semi-	Out tu le
Balle à rebouche	Aurait bon appétit	Lieu peccé	la charité	la vitesse	consonne	meuniers
		Pas prévisible	Vende « intensité »	C'est étonnant	Église de la nature	Lumières de la ville
		Se suivent dans le plan	Il sort de bois quand il fait chaud			
Son camp est renversant	Unit le son et l'image		Mot non décomposable			
	Rajoutent des grains		Est donc nécessaire			
		Direct sur scène		Un raccourci pour un comédien sportif		Serpent cornue
Échouait à Capone		Reste sans réaction				Portant d'eau
Imaginaire et réaliste		Sacrement mordu		Argot londonien		
		Bruit le langage		Cité anglaise		
		Exprime la surprise		Pays à son		Républicain insulaire
Plus que plein			Effets de la pollution			
Même mot pour saiver			Un trio de romans			
					Elle épousa son frère	
					Notre chère an en	
S'écrit par la droite		Est soit végétal ou floral		Demande l'acoustiquement		Sur terre mais en mer
Mot écrit sur l'écrit						
	A donc fait son effet		Parte le cube entre autres			
					Jolie cité du Maroc	

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

Horizontalement : **A.** Moyen de locomotion à bicarburant (deux mots). - **B.** Relatif à l'élevage des abeilles. Finit souvent au panier. - **C.** Décodée. Nettoyait un fossé. Personnel impliquant un groupe. Se joue au dessus du do. - **D.** A été chamboulé par son carnaval. Peut-on se retrouver en poins. Epaisse. - **E.** Aide de l'Etat. En faisant goûter des crus ils peuvent refléter une cuite. - **F.** Finit premier ou dernier c'est selon. Retenu en tête. A quitté sa mère. - **G.** Ne risque pas de se mouiller. Une belle qui fut bête à brouter. Elle est politique, sociale ou familiale. - **H.** Un pur sang qui ne sera jamais un étalon. Lanières pour dingier. - **I.** Il est sélectif chez soi. Soldat éloigné. Fermiers de sacs. - **J.** Cité romaine. C'est nul aux échecs. Point d'arrêt. - **K.** Pas gauche en tout cas. Tex-clames. - **L.** A reçu l'appréciation de sa maîtresse. Vocabulaire. Bande de papier. Deux lettres pour un grand trou. - **M.** Réfutant. Elle peut être associée. - **N.** Rassemble les vers sur tous les tons. Le traître de Shakespeare. - **O.** Conduits du côté droit. Fait une partie.

Verticalement : **1.** Ça apporte un plus. Lueur d'espoir. - **2.** Sur les rotules, illumina la vallée du Nil de ses rayons. Unité pour un petit poids. - **3.** Chronologie qui se respecte. - **4.** Une pinède d'épice. Rêvée. - **5.** Recherche d'un grand confort. Effet de notoriété. - **6.** C'est chouette si l'on crie ainsi. Ce médecin a travaillé sur la contraception. Bordered une long. - **7.** lies de la Méditerranée. Un brin d'imagination. Terme d'ambé. - **8.** Sera donc à moitié pardonnée. Effet de méchamment. - **9.** Peut abriter des rats. Partagé en partie. La tête à Toto. - **10.** Ville engloutie. Se fait entendre. Fond de cuve. - **11.** Culture naturelle. Mettre dans l'embarras. Anglaise au garage. - **12.** Arrivé. Al boron. Tête d'italien. - **13.** Fin de non-recevoir. Accompagnai. De bonne humeur. - **14.** Cours de campagne. Basée dans les Bouches-du-Rhône. Casse-tête chinois. - **15.** Fer à repasser. Jeu de hasard. Séance de travail.

Solution des jeux en page 19

SUDOKU

Chaque grille comporte neuf compartiments de neuf cases. Le jeu consiste à remplir chaque partie de neuf cases avec les neuf chiffres, de 1 à 9, sans les mettre deux fois sur la même rangée ni dans la même colonne. Quelques chiffres figurent dans la grille pour vous aider.

Simple

8	2	6	5			7	1	9
		7	6	3				
1		9	8					5
	9	7	3		5	2		
4	5	6	2	1				8
	1			9	4	7		
3	4	2			8			
5	8		1	6				
7	2	4	5					3

Difficile

	9	8	6					7
8	1	5						
	5		3	4	9	1		
6			2					9
1		3		9	5			6
2								1
	6	8		4	2			3
		7	5					8
5	2	3			1	7	9	

Sport - Environnement

Développement durable

Comme toute activité humaine, le sport génère des déplacements, des activités, des équipements, des consommations.

A ce titre il est concerné par les questions liées à l'environnement, à l'économie d'énergies, à la préservation de la biodiversité, et doit adopter des modes de production et de consommation durables.



**Trouver le juste équilibre entre le sport de nature
l'activité économique générée
et la préservation de l'environnement**

« Le sport s'organise dans un réseau de 150 000 associations sportives et fédérations qui délivrent 16 millions de licences. Les consommations sportives représentent près de 2 % du PIB de la consommation des ménages.

Le sport contribue à l'éducation, à la santé, à la qualité de la vie, à la cohésion sociale, à la paix et il doit s'attacher à promouvoir les aspects positifs de ses activités comme à en limiter les impacts : il est un vecteur d'éducation et de socialisation, de qualité de vie, de santé. » (CNOSF)

**Les comportements évoluent
et deviennent plus responsables.**

Par exemple :

- La fédération française de voile recycle ou détruit de manière contrôlée des embarcations qui sans cela encombreraient les rivages, de même les loueurs de matériels de ski, procèdent à leur recyclage.
- Des actions sont entreprises dans les modes de fabrication des équipements sportifs avec des labels : (modes de production respectant l'environnement, encouragement de l'économie solidaire, refus du travail des enfants ...)
- La fédération française de la montagne et de l'escalade s'associe avec les protecteurs des oiseaux pour concilier escalade et nidification des rapaces.



**Des sites remarquables où l'activité humaine et la pratique
des sports de montagne : ski, randonnée, vtt, cheval...
ont su préserver un environnement de qualité**

**Les sports de nature participent à la réhabilitation
et à protection de sites, tout en générant
des activités indispensables à la vie économique locale.**



Respect de la faune et de la flore.

- Les Accompagnateurs en montagne, réalisent un travail remarquable de sensibilisation à l'environnement, pour que la montagne protège sa biodiversité et que les populations de citadins et de montagnards, trouvent intérêt à entretenir et préserver les espaces naturels.
- La fédération française de canoë-kayak organise des opérations rivières propres.
- La fédération française de Golf a mis en place une charte destinée à limiter les consommations d'eau et l'emploi des engrais chimiques sur les golfs...
- Dans différents raids de sports de nature, les équipes de bénévoles participent à la récupération des déchets pour laisser une nature propre. Le CAF récupère les déchets en fin de saison sur la Mer de Glace...mais ne serait-il pas plus efficace d'intervenir en amont pour sensibiliser et former, notamment avec des actions en faveur des jeunes ?



La montagne pour une pratique durable.

Toutes ces actions devraient se retrouver dans une charte du sportif, respectueux de l'environnement et des conditions de mise en œuvre de l'activité sportive, pour préserver l'avenir de nos enfants.

On pourrait aussi :

- Repenser à l'organisation des calendriers sportifs pour minimiser les déplacements, promouvoir des déplacements alternatifs : en Haute-Savoie, le Conseil Général organise un service de bus pour relier les villes aux stations durant la saison, incluant le déplacement et le forfait ski, à un prix modique.



**Les étapes de montagne sont toujours les plus belles...
La nature doit rester propre
après la manifestation sportive.**

- Accorder une attention particulière au développement raisonné des sports de nature, afin de concilier pratiques sportives, préservation de l'environnement et valorisation des espaces. Cependant, il ne faut pas oublier que l'acteur principal des espaces de nature est l'homme. Il doit pouvoir y vivre, dans un équilibre entre développement et préservation.
- Cependant, la protection ne doit pas être exclusive si elle veut être durable ! L'homme doit rester maître de sa gestion afin de ne pas aboutir à des aberrations. Par exemple : dans le Massif du Bargy, dans les Aravis, on a laissé proliférer les bouquetins (plusieurs centaines). La surpopulation et la consanguinité ne sont pas des critères de durabilité. Or, cet été, les autorités ont dû procéder à l'élimination de plus de 200 d'entre eux, car certains étaient porteurs de la brucellose; l'homme doit savoir gérer l'ensemble des intérêts en jeu.



La joie des enfants au cœur des alpages.

- Ainsi, la coupe du monde de biathlon qui se déroule au Grand-Bornand en décembre, a été organisée dans un souci de durabilité. Les 200 athlètes du monde entier, les 20 000 spectateurs, auront trouvé des installations modernes dans un site remarquable au cœur des montagnes enneigées... cependant, tout sera démonté après les compétitions, pour rendre le site vierge et laisser les skieurs de fond profiter tout l'hiver des pistes magnifiques. Voilà un bel exemple de sport durable.
- La montagne qui s'est équipée depuis les années 1970, est génératrice d'emploi. Ce développement n'empêche pas de préserver la vie locale, les traditions. De plus, les produits agricoles et artisanaux

du terroir contribuent à valoriser le cadre naturel, l'environnement et la qualité de vie, et favorisent la pratique de tous les sports de nature. La montagne aménagée et préservée permettra durablement aux populations citadines de pratiquer des sports de nature nécessaires au ressourcement, au bien-être, à la convivialité, et aux échanges culturels.

Louis Ours



Le travail des hommes mérite le cadre dans lequel ils exercent leur activité.

Le sport est au cœur de la vie humaine. Il participe aux équilibres sociaux, économiques et au bien-être et à la santé des personnes.

En outre, le sport, bien intégré à son environnement, est un facteur essentiel d'éducation et de formation des jeunes.

Communiquons plus largement sur l'intérêt qu'il y a à pratiquer le sport avec des moyens durables, qui préservent notre environnement et la qualité de notre cadre de vie... pour vivre mieux, durablement !

CDMJS 11

↻ Aude



Le CD 11 a renouvelé son partenariat cette année avec le Tour de l'Aude Handisport. Handbicker, non-voyants et leurs guides ainsi que quelques accompagnateurs en vélo ont parcouru plus de 210 km en 4 jours tout en s'arrêtant dans les écoles maternelles et primaires participant à cette manifestation sportive.

Les jeunes enfants ont remis aux organisateurs gravures et dessins pour encourager les participants, démontrant ainsi un attachement profond aux valeurs morales, au courage et à l'éthique sportive développés par l'ensemble des compétiteurs.

Lors de la soirée de gala, à Lézignan-Corbières, le secrétaire général du CD 11 représentant son Président, Jean-Pierre MIS, a remis à chacun des 60 compétiteurs le Diplôme de Lauréat de notre Fédération sous de très vifs remerciements.

A la demande des organisateurs, ce partenariat sera certainement reconduit en 2014.



Le coup d'envoi vient d'être donné.

Trail des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports

Le 13 octobre s'est déroulé sur les hauteurs de la ville de Fitou le 4^{ème} Trail des Médailleurs de la J & S organisé par le CD 11.

C'est sous les ordres de Monique Agugliaro (Présidente du CR Languedoc-Roussillon) que les 136 compétiteurs, dont 33 féminines, se sont élancés sur un parcours de 13 km particulièrement sélectif.

Outre l'esprit compétition, ce trail était également porteur d'un but humanitaire au profit de l'association « Ensemble avec Eux », association s'occupant de jeunes déficients et handicapés.

Le Président du CD 11, Jean-Pierre MIS, remettra d'ailleurs un chèque provenant d'une partie des engagements à son Président.

Les objectifs fixés par notre Fédération Française sont donc largement remplis : développement du sport féminin, respect de l'environnement et ouverture sur le monde handicap.

Bravo au CD 11 pour l'organisation et le maintien de cette épreuve qui, de départementale, voit s'inscrire maintenant des compétiteurs régionaux.

CDMJS 13

↻ Bouches-du-Rhône



Lors de la cérémonie des remises des Médailles de la Jeunesse et des Sports qui s'est déroulée à Martigues en présence du Député Maire et de son adjointe aux Sports.

C'est presque une centaine de personnes qui ont honoré de leur présence cette cérémonie où 3 médaillés d'Argent et 25 Médailles de bronze de la promotion de 2013 ont reçu les honneurs.

CDMJS 17

↻ Charente-Maritime



André Grangé, lors de la cérémonie d'anniversaire. (RC).

Un médaillé sportif centenaire

La maison de retraite Darcy-Brun à Etaules a fait l'objet d'une sympathique cérémonie le 8 octobre 2013. Le plus âgé des pensionnaires, André Grangé, a fêté ses 100 ans au milieu de sa famille, des pensionnaires, des élus, et avec la participation du comité départemental des médaillés de la Jeunesse et des Sports dont il est adhérent depuis de nombreuses années.

André Grangé, ancien des chemins de fer, a joué au football de 7 à 77 ans. On lui proposa dans sa jeunesse de signer une licence pro au Red Star mais, bénévole jusqu'au bout des ongles, il refusa. Il créa le club de foot de Vaires sur Marne, qui s'est bien souvenu de lui en lui adressant pour la circonstance un maillot du club, qu'il a revêtu avec plaisir. Ce club lui a également envoyé une photo de 1937 où il jouait arrière gauche, « mais frappant des deux pieds », commente-t-il encore. Puis, à l'heure de la retraite, il a terminé sa carrière sportive en Charente Maritime, à l'A.S. Arvert où il fut éducateur des jeunes footballeurs jusqu'en 1990.

Dominique Rocheteau, footballeur bien connu, natif d'Etaules, lui a aussi fait parvenir un maillot dédié des Verts.

Quant aux médaillés de la Jeunesse et des Sports, représentés en particulier par Maurice Lemerrier, président départemental, et Michel Chaigne, ex-président de la Fédération Française, ils ont offert la plaquette de la Reconnaissance de la Fédération à ce grand serviteur du sport.

CDMJS 24

↻ Dordogne



Lors de la passation de pouvoir.

Un nouveau président et un bureau renouvelé pour le comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports de la Dordogne.

Francis MONTAGUT est le président élu à l'unanimité lors de l'assemblée générale 2013. Déclarant tout le grand honneur ressenti à l'occasion de cette élection, il a tenu également à assurer toute sa volonté et son désir à mettre tout en œuvre pour que le bénévolat soit reconnu et que toute la reconnaissance lui soit faite.

CDMJS 28

↻ Eure-et-Loir



Le nouveau et l'ancien (à droite).

Changement de président

Le comité 28 a désormais un nouveau président, en la personne de Bernard Germond, il remplace Jacques Perrot, lequel a pris un peu de recul, après des décennies à la direction départementale et régionale.

Voyage dans l'Orne



Le groupe sur le chemin du retour après une riche journée.

Une trentaine de courageux se sont retrouvés dès potron-minet pour passer une journée à la ferme du cheval de trait "La michaudière". Un petit-déjeuner, une promenade en carriole, la visite de la station thermale de Bagnoles de l'Orne, un déjeuner suivi d'un spectacle de percheros et un petit verre de cidre, le tout sous un beau soleil automnal, il n'en fallait pas plus pour ramener d'excellents souvenirs.

CDMJS 34

↻ Hérault



Stage « Respect des Règles Sociales au Travers le Sport »

Le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports de l'Hérault a organisé en partenariat avec le service de la cohésion sociale, le service des Sports, le service éducation de la Ville d'Agde, la Police Nationale et la Police Municipale de la ville d'Agde, un stage ayant comme thème « LE RESPECT DES RÈGLES SOCIALES AU TRAVERS LE SPORT ». Cinquante jeunes agathois ont participé de façon active, se montrant très intéressés par les exposés, les exemples et les mises en situation. Tous reçurent un diplôme de participation à ce stage.

Nous tenons à remercier, Monsieur le Maire d'Agde, Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Commandant de police, Monsieur l'Adjoint au Maire chargé des sports, Madame l'adjointe au maire en charge de l'éducation qui nous ont fait l'honneur de leur présence et Américo DA SILVA qui anima ce stage.

Claude Balsan

CDMJS 35

↻ Ille-et-Vilaine



Trophée du Fair-play de Badminton

Le Challenge du Fair-play en Badminton du Pays de Fougères a revêtu cette année un caractère exceptionnel. C'est en effet dans le Cadre du Championnat de France de Badminton U.G.S.E.L qu'il s'est déroulé.

Les professeurs d'Education physique du Collège Jeanne-d'Arc de Fougères, en charge de cette manifestation, ont placé le Fair-play au centre de ce championnat.

Avant de déclarer ouvert le 22ème championnat de France de Badminton, une lecture de la charte olympique a été faite par un membre de la CTN, puis la charte de l'organisateur, la charte du joueur, la charte de l'accompagnateur ont été lues par un représentant de chaque catégorie.

L'esprit de la compétition a été donné, et les 500 jeunes, 150 enseignants et accompagnateurs, 60 arbitres ont respecté pendant ces deux journées de championnat (qui ont vu se dérouler 1400 matchs de simple

et 200 rencontres par équipes) l'engagement pris lors de la cérémonie d'ouverture.

Une fête du sport, de l'amitié, de la convivialité où nous avons eu le bonheur de participer et le plaisir de récompenser dans le cadre de notre challenge du fair-play, les plus méritants de ces jeunes sportifs.

Raymond BOUGEARD

CDMJS 44

Loire-Atlantique



En bout de table, près de Jean-Pierre LANIO (pull rayé sur les épaules) Alexandre MAGNANT a été reçu à la Maison des Sports, boulevard Romain Rolland.

Le CDMJS 44 reçoit le Directeur adjoint à la Cohésion Sociale

Avant son départ vers La Rochelle, ville où il va prendre les fonctions de Directeur Départemental de la Cohésion Sociale, Alexandre Magnant, directeur adjoint à Nantes depuis 3 ans et demi, a été reçu par les membres du bureau du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports. Pas de protocole, mais une réception chaleureuse où l'on pouvait constater l'estime réciproque qui réunissait les intervenants à ce moment sympathique dans les bureaux du CDMJS44.

Le président du Comité, Jean-Pierre Lanio a remercié Alexandre Magnant pour le travail qu'il a fait avec le CDMJS « grâce à vous, nous avons bien avancé dans l'organisation de nos cérémonies officielles communes au nom du ministère des sports. » Jacques Deneufve, Secrétaire Général « vous avez valorisé la médaille ministérielle de la jeunesse et des sports et, par là même, le travail effectué par le Comité Départemental. »

Jean-Baptiste Buisson, de la commission récompenses souligne l'aide apportée par Alexandre Magnant « merci pour la mise en place et l'aide au déroulement des cérémonies de remise de médailles de bronze qui, parfois, étaient remises aux récipiendaires par la poste. »

Et lorsque le directeur adjoint prend la parole, on sent le capital sympathie qui règne entre les interlocuteurs « Quand je suis arrivé dans le département, j'ai décidé de mettre en place une cérémonie digne de ce nom pour mettre en valeur le travail des personnes distinguées par la médaille de bronze. De votre côté, vous avez bien voulu accepter de gérer ces manifestations et cela nous a permis de travailler dans un excellent climat solidaire, sérieux mais aussi joyeux. »

Il tient à citer le réel engagement de Christelle Tardif sa secrétaire, très active et efficace, dans ces organisations. Il ajoute que « le nouveau directeur régional, Thierry Paridy est issu du monde sportif, le directeur départemental Fabien Pereira va continuer dans la ligne qui s'est créée et appelée à perdurer. »

Avant de quitter la réception, il cite une anecdote familiale « Lucas, mon fils est heureux de retourner sur La Rochelle où il avait laissé ses copains. Vu son engouement, je lui ai précisé que ce n'était pas pour la vie, ce n'était qu'un retour de 4-5 ou 6 années. Après un petit temps de réflexion il a apporté son avis "Tant pis ! Alors on reviendra à Nantes !" » Sois tranquille Lucas, c'est ce que tous ceux qui ont travaillé avec ton papa souhaitent aussi.

Texte et Photo Luc Guyader

CDMJS 65

Hautes-Pyrénées



Une vue du village partenaires avec au premier plan le stand du CDMJS 65.

Fête du sport en famille

Cette année encore le Comité Départemental des Médailleurs a participé à ce qui est devenu maintenant la traditionnelle « Fête du Sport en Famille ». Toujours installées dans la plaine de jeux au bord du lac de Soues les nombreuses activités présentées par les différents Comités Départementaux ont, avec la complicité d'une magnifique météo, attiré la grande foule puisque plus de 10 000 personnes ont été comptabilisées.

Outre la possibilité de découvrir et de pratiquer de nombreuses disciplines allant du canoë kayak au parapente, de la spéléo à l'escalade, on trouvait aussi les sports plus traditionnels tels que Rugby, football, basket, VTT, tir à l'arc, équitation, tennis... Une cinquantaine en tout.

De plus dans le village des partenaires où les médaillés étaient installés de nombreux stands informaient sur la médecine sportive, le dopage, l'hygiène, l'alimentation du sportif, la responsabilité des bénévoles associatifs...

Cette journée a permis à notre Comité de renouer contact avec les différents responsables sportifs du département en vue de l'organisation de nos prochains temps forts que constituent le Challenge du jeune arbitre et la soirée du bénévolat avec toujours le partenariat du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Notre Comité est particulièrement fier d'avoir participé à cette fête parfaitement organisée par le CDOS 65 et qui est le temps fort de la rentrée sportive.

Les bénévoles sachant ce que solidarité veut dire, une tombola, richement dotée, avait été organisée au profit des sportifs sinistrés de nos vallées.

CDMJS 94

Val-de-Marne



Trois joueurs de l'équipe de France de cécifoot, médaillés d'argent aux JO, ont été mis à l'honneur : Martin Baron, Hakim Arezki et Gaël Rivière.

Assemblée générale électorale 2013

L'assemblée a eu lieu à Saint-Mandé dans la magnifique salle des fêtes de l'Hôtel de ville. Le président François Guéguen a vivement remercié l'ensemble des personnalités présentes dont le directeur-adjoint de la DDCS, le vice-président du Conseil général, délégué aux sports.

Patrick Beaudouin, maire, a souligné l'importance donnée à la reconnaissance, par l'État, des élus et des dirigeants qui s'investissent dans le domaine de la Jeunesse et des Sports.

Daniel Guérin, directeur adjoint de la DDCS, a rappelé que le sport est porteur de valeurs essentielles pour notre société : solidarité, engagement, valeurs de partage, de citoyenneté et d'apprentissage de règles.

Le président François Guéguen a insisté sur l'importance de deux manifestations :

- La cérémonie de remise des médailles de la Jeunesse et des Sports, présidée par M. Pierre Dartout, préfet du Val-de-Marne en présence de M. Robert Simon, directeur de la DDCS et parrainée par des athlètes ayant participé aux JO de Londres.
- L'attribution d'un « Diplôme d'honneur » (citation spéciale du jury) au comité des médaillés du Val-de-Marne lors de la cérémonie des « Iris du sport » organisée par l'AFSVFP.

Un déjeuner dansant a suivi cette assemblée.

CRMJS

⊕ Languedoc-Roussillon



À l'issue de la matinée, une photo des participants qui témoigne de la bonne humeur et de la convivialité.

Lors de son tour des régions, notre Président National Gérard DUROZOY, accompagné de son épouse, est venu s'entretenir avec les représentants qui étaient nombreux des 5 Comités Départementaux (11, 34, 30, 48, 66) ainsi qu'avec la Présidente Régionale Languedoc-Roussillon à Nîmes.

Messieurs G. Colombani représentant Monsieur le Sénateur Maire de la ville de Nîmes et J.P Boré, Conseiller Régional du Languedoc-Roussillon étaient également présents.

L'échange fut extrêmement fructueux quant aux questions que pouvait se poser l'assistance.

Notre Président National a répondu à tous sans « langue de bois » ni cachotterie (ce qui est tout naturel et une habitude chez lui : la transparence étant de rigueur dans sa façon de fonctionner).

Il a précisé qu'il aurait à cœur de tenir ses engagements, son programme afin de développer et de resserrer les liens entre tous les Comités et tous les adhérents, donnant plus d'importance aux Comités Régionaux et affirmant sa volonté de rencontrer tous les Présidents Départementaux sur le terrain.

Il a remercié Jean-Pierre MIS, Président du CD 11, pour l'ensemble des prestations et l'organisation de très haut niveau qu'il a su démontrer lors de l'organisation du Congrès National 2013 de Narbonne.

La séance de travail s'est terminée autour du pot de l'amitié et d'un repas pris en commun au Club House du stade Kaufmann de Nîmes.

CRMJS

⊕ Rhône-Alpes



Une nombreuse assemblée qui a apprécié cette journée conviviale, et qui a félicité l'organisation du comité de l'Ain

7^{ème} Challenge de l'Amitié

Une journée conviviale a été organisée par le Comité de l'Ain, à Oyonnax, au profit des Médaillés Rhône-Alpes. L'Amicale Boule a mis à disposition gracieusement, le boulodrome couvert Fernand Berchet. 16 quadrettes venues de sept départements de la région, participèrent à cette compétition amicale, dont 16 féminines, qui s'est déroulée dans la convivialité. Le concours disputé dans les règles de sportivité et de convivialité a vu la victoire du Comité de la Savoie déjà vainqueur en 2012, avec l'Isère en second et l'Ardèche en troisième position.

Cette journée, très bien organisée par le Comité de l'Ain, en présence de nombreuses personnalités, a permis de vivre des moments de plaisir, renforçant les liens amicaux entre les médaillés des différents départements.

Jean Teulière

CDMJS

⊕ Réunion



Rolland Dellaisier, Georges Chan-Liat, Hugues Huet, Pierre Balm ont reçu leurs distinctions en présence de Michel Chaigne et Claude Louis.

Assemblée générale

Le Comité Régional des Médaillés de la Jeunesse et Sport a tenu sa 11^{ème} assemblée générale dans La Grande Salle de l'Hôtel du Département ce Samedi 9 Novembre en présence de M. Michel CHAIGNE ancien Président de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports.

Le Président du Comité, M. Claude LOUIS, fait un rapide tour d'horizon sur le nombre d'adhérents, en légère augmentation depuis sa création en 2003. Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

Le Président passe la parole à M. Michel CHAIGNE qui salue l'assemblée et indique qu'il a quitté la présidence de la Fédération Française depuis Mars 2013 et qu'il est très content de retrouver son ancien secrétaire de Charente Maritime, l'actuel Président du Comité de la Réunion. Il rappelle que la Médaille de la Jeunesse et des Sports est une distinction de l'État destinée à récompenser les bénévoles du sport.

Notre secrétaire générale à l'honneur

Michèle Schaeffer a été promue Chevalier dans l'Ordre National du Mérite et a reçu cette distinction des mains du Préfet de l'Eure, Monsieur Dominique Sorain, en présence de nombreuses personnalités amies, représentant le monde sportif, le monde politique et les associations proches d'elle.

Intégrée au mouvement des Éclaireurs de France dès l'âge de 13 ans, son parcours associatif s'est prolongé tout au long de son activité professionnelle et de retraitée ensuite. Encadrement technique et administratif du

centre équestre du Vexin Normand, nombreuses organisations de grandes manifestations hippiques. Trésorière de MJC à Houilles, du comité des fêtes de son village, du centre équestre du Vexin Normand à Vesly, de l'association régionale haute Normandie de Tourisme équestre, puis de la haute et basse Normandie.

Maire adjoint depuis 24 ans. Présidente du comité départemental de tourisme équestre pendant 5 ans. Présidente du CDMJS 27 depuis 2005. Membre du CDOS depuis 2006 et présidente de la commission <Sport ma santé> pendant 3 ans. Secrétaire générale FFMJS depuis 2009. Comme l'on peut s'en apercevoir Michèle est une retraitée très active encore sur tous les terrains. Félicitations à notre secrétaire générale.



Communiqué important pour tous les adhérents

Suite à la mise en place du nouveau site de notre Fédération, chaque adhérent pourra accéder à son espace licencié.

Les informations nécessaires pour la connexion à votre espace est votre identifiant c'est à dire votre numéro de licence et votre mot de passe.



Pour vous connecter, si vous ne connaissez pas votre nouveau numéro de licence, adresser un mail à votre comité départemental,

l'adresse mail du comité étant dans sa page internet (structures, départements).

À la réception de votre numéro de licence, entrez-le au niveau de l'identifiant, puis sélectionner la fonctionnalité « mot de passe oublié », vous obtenez cette page ci dessous :



Entrez votre identifiant (numéro de licence) et votre adresse mail, puis sélectionner « générer un nouveau mot de passe ».

Le système vous adressera automatiquement un mot de passe à votre adresse mail.

Il ne vous restera plus qu'à suivre les indications.

Dans un premier temps, vous avez accès au travers de votre espace licencié aux revues de la FFMJS, nous souhaitons rapidement vous offrir d'autres services, aides, conseils ou support dans cet espace.

Nous vous souhaitons une bonne navigation, votre comité départemental reste à votre écoute et à votre disposition ainsi que tous les responsables de la FFMJS.

Nos Joies

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques

Dominique COQUE (CDMJS VAR)

Benoît BASSET (vice Président du CDMJS 62)

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Benjamin GEORGIBUS (président CDMJS 76)

Avec les félicitations de la FFMJS !

Nos Peines

Alex ZEGANADIN

CDMJS la Réunion

Michel MONTEBAUT (trésorier)

CDMJS 59

Louis-Pierre BLANC

CDMJS 66

Gabriel LINDEN

CDMJS 54

Avec les condoléances de la FFMJS.

Solutions des jeux de la page 10

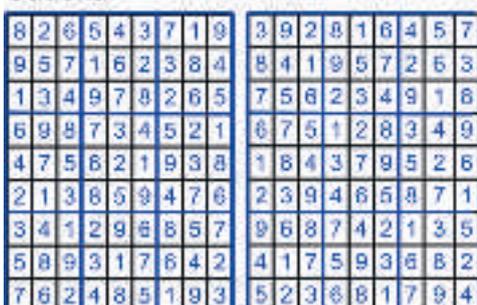
Mots fléchés



Mots croisés



Sudoku



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
ET DU MINISTRE EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958 – Agrément sport n° 75.SVF.04.19
Agrément jeunesse et éducation populaire du 23 juin 2006

SIÈGE SOCIAL

95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

SIÈGE ADMINISTRATIF

10, avenue des 5 Martyrs du Lycée Buffon 75014 PARIS
Tél. 01 40 56 44 01 - Fax 01 40 56 73 95

ADRESSE POSTALE : FFMJS - 14, avenue Duquesne - 75350 PARIS SP

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www ffmjs.fr

BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Président Fédéral : Gérard DUROZOY, Président Comité 78
Courriel : gerard.durozoy@gmail.com - Tél. 01 34 76 13 73

Vice Président Délégué : Guy CHAMBRIER, Président Comité 36
Courriel : guy.chambrier@orange.fr - Tél. 02 54 35 43 43

Vice Présidente : Micheline SAFFRE, Présidente Comité 29
Courriel : msaffre@free.fr - Tél. 06 47 01 83 86

Vice Président : Jacques BONNET, Président Comité 13
Courriel : jacques.bonnet42@wanadoo.fr - Tél. 06 09 85 30 93

Secrétaire Générale : Michèle SCHAELLER, Présidente Comité 27
Courriel : schaeLLer.michele@orange.fr - Tél. 02 32 55 63 40

Secrétaire Général adjoint : Jacques SEGUIN, Secrétaire Comité 79
Courriel : jacques.seguin2@orange.fr - Tél. 05 49 17 15 10

Trésorier Général : Jean CHARPENTIER, Président Comité 86
Courriel : charpentier.jl@orange.fr - Tél. 06 33 92 28 76

Trésorier Général Adjoint : Albert CONTINI, Président Comité 25
Courriel : albert.contini@wanadoo.fr - Tél. 06 99 55 11 21

MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Solange AMARENCO, Présidente Comité 04, Jean-Michel AUTIER, Président Comité 10,
Pierre CHABAS, Président Comité 05, Jean-Claude CLADEL, Membre Bureau Comité 51,
Alain COCU, Membre Comité 45, Sylvie GRANGEON, Président Comité 37 et Comité
Centre, Hervé GUYOMARD, Président Comité 72, Jean MEUNIER, Président Comité 69,
Patricia MICHALAK, Présidente Comité 12, Louis OURS, Secrétaire Comité 74,
Mireille PICHEREAU, Présidente Comité 54 et Comité Lorraine,
Francis REDOU, Président Comité Bretagne

Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médillés de la Jeunesse et des Sports
Bureaux : 10, avenue des 5 Martyrs du Lycée Buffon 75014 PARIS
ADRESSE POSTALE : FFMJS 14, avenue Duquesne - 75350 PARIS SP
Tél. 01 40 56 44 01 - Fax 01 40 56 73 95 - Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr

NOM

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

adresse son abonnement en qualité de (rayer la mention inutile) :

Membre adhérent 3 € (pour 4 numéros)

Non adhérent 4,57 € (pour 4 numéros)

Ci-joint, chèque de :



MOGAMS
Mórsaorúid
Jeunesse et Sports